

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du
04/02/2014

Périodique 1.425

SITE : www.rgccf.be

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER -
GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI -
STILLEMANT du CPH - SANTORO de la
CPAH

Absent(s) excusé(s) : M.

**NOTRE SITE S'ETOFFE ET SE COMPLETE,
CONSULTEZ LE REGULIEREMENT.
TOUT COMMENTAIRE EST LE BIENVENU.**

**CONVOCAION REUNION DU MARDI 18
FEVRIER 2014 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de ville -
6200 Chatelet.**

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

**18h30 Match : FC WAINAGE - AC
CHATELET du 01/02/2014 (0-4)**

Arbitre : M. VAN DER GOTEN Francis
(Présence facultative)

Joueur : M. ALI Jean Pierre 15/08/76 FC
WAINAGE (PO)

PV REUNION DU 04/02/2014

Après avoir entendu, le CD décide :

**18h30 Match : AVANTI CHARLEROI - FC
GOUGNIES du 18/01/2014 (4-0)**

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)

Joueur : M. CAPITTE Jonathan 25/10/89 FC
GOUGNIES (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

Pour les faits décrits ci-dessous et reconnus
dans leur entièreté en séance par le joueur
CAPITTE Jonathan 25/10/89 :

- Avoir frappé sur la main du référé au moment où celui-ci lui montrait la carte jaune, de ce fait il reçut la rouge
- Avoir insulté gravement le référé.
- Avoir craché sur le référé
- Etre revenu sur le terrain et frappé violemment un coéquipier

Le joueur CAPITTE Jonathan 25/10/1989,
**déjà suspendu préventivement au RGCC
depuis le 25/01/2014, voit sa suspension
prolongée en séance jusqu'au 24/01/2017
inclus.**

**L'extension de cette sanction est proposée
à l'URBSFA**

La carte jaune d'affiliation doit être rentrée
dans les 8 jours chez M. Brasseur.

Comparution : FC GOUGNIES = 1

Frais cause : FC GOUGNIES = 34 €

**18h45 Match : FC WAINAGE - M&M SPORT
du 18/01/2014 (3-1)**

Arbitre : M. NOVELLO David (PO)

Joueur : M. MAHILLON Tarik 30/01/89 M&M
SPORT (PO)

Après avoir entendu le référé, le joueur étant
ABSENT NON EXCUSE, le CD décide :

Le joueur MAHILLON Tarik **est suspendu
pour 7 (6+1) journées effectives de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC à
partir du 15/02/2014**

Comparution : M&M SPORT = 1

Absence comparution : M&M SPORT = 1

Frais cause : M&M SPORT = 9 €

**N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be (VOIR SUR GOOGLE
CHROME)**

**LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1°
REFERENT (faire les modifications dans
votre carnet calendrier).**

**EN CAS DE RETARD POSTAL,
CONSULTER LE SITE POUR LES
CONVOCAIONS.**

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

**Journée du 01/02/2014 et réunion du
04/02/2014**

* **F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :**

* **R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :**

8.FC ATLAS	
F.A. incomplète	1x10 €
	1x3 €
9.MARCHIENNE MG	2x3 €
10.MATRICULE 22	1x3 €
13.FONTAINE UNION	2x3 €
15.FC GOUGNIES	1x3 €
Comparution	1x10 €
Frais cause	1x34 €
17.FC FONTAINE	1x3 €
18.KD BONS VILLERS	
* R. N.C. ou R. 3°inf.	1x40 €
19.C.D.I.	
J. irrégulier	1x15 €
21.FC MAJESTIC	
J. irrégulier	1x15 €
22.R.FC SONACA	
* R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €
36.JS MARCHIENNE	3x3 €
	1x6 €
37.FAC VAL D'HEURE	1x3 €
46.CHU CHARLEROI	1x3 €
49.AC CHATELET	3x3 €
50.LE MODERNE	1x3 €
53.AC B. VILLERS 2	2x3 €
56.SC WAINAGE	2x3 €
59.M&M SPORT	
Comparution	1x10 €
Absence comparution	1x15 €
Frais cause	1x9 €
60.AS GERPINNES	1x3 €
63.BOIS DU PRINCE	2x3 €
65.YILDIZ CLUB 61	2x3 €
66.FC WAINAGE	2x3 €
	1x10 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €
71.SPORT AMITIES FP	
* R. N.C. ou R. 1°inf.	1x10 €

**L'ANNONCE DES REMISES CE
TROUVE AUSSI SUR NOTRE
SITE EN SUPPLEMENT DU
REPONDEUR**

SUSPENSIONS

Pour avoir joué sous le coup d'une suspension : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 22/02/2014 :

LAMRINI Mohamed 28/12/93 FC MAJESTIC
LAHCENE Roman 26/01/91 C.D.I.

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 22/02/2014 :

CHAFIK Reduan 01/04/89 FC ATLAS
ORCUN Abdull Kerim 14/07/93 YILDIZ CLUB 61
VANLANGHENOVE Ludovic 30/04/85 FC WAINAGE
BAIZ Morad 05/11/85 AC CHATELET
TANER Mustafa MARCHIENNE MG

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 22/02/2014 :

GOCEN Bayran 14/07/77 JS MARCHIENNE

PERTE DES POINTS

Pour avoir aligné le joueur LAMRINI MOHAMED 28/12/93 FC MAJESTIC suspendu 1 journée pour 3 avert. a partir du 01/02/2014 - P1422, le club **FC MAJESTIC** perd la rencontre de championnat du 01/02/2014 **FC MAJESTIC - VAN EGDOM JONET** sur le score de 0-5 (2-2)

Amende pour joueur irrégulier

Pour avoir aligné le joueur LAHCENE ROMAIN 26/01/91 C.D.I. suspendu 1 journée pour 3 avert. a partir du 01/02/2014 - P1422, le club **C.D.I.** perd la rencontre de championnat du 01/02/2014 **MARCHIENNE MG - C.D.I.** sur le score de 5-0 (6-5)

Amende pour joueur irrégulier

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE Mardi 18 Février 2014 à 18h15 (si besoin, voir convocation(s))